

[Accueil](#) > le Niger veut réprimer les infractions relatives au commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction au Niger

---

## le Niger veut réprimer les infractions relatives au commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction au Niger

Soumis par ANP le sam, 20/07/2019 - 10:39

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

juillet 20, 2019

Niamey, 19juil(ANP)- Le gouvernement du Niger a adopté ce 19 juillet un projet de loi portant répression des infractions relatives au commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction au Niger.

“La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou Convention de Washington connue sous le sigle CITES, est une convention qui oblige les Gouvernements à contrôler l'exportation et l'importation d'espèces sauvages par le biais d'une réglementation selon laquelle ces échanges ne se produiront que s'ils sont accompagnés de permis délivrés par une autorité compétente désignée conformément à la loi”, a indiqué le gouvernement .

Le Niger a ratifié cette Convention le 08 septembre 1975.

“Le présent projet de loi a pour objectifs notamment, d'interdire le commerce de tous les spécimens CITES en violation de la Convention ; de sanctionner le commerce illicite desdits spécimens et de permettre la confiscation des spécimens possédés ou commercialisés illégalement”, peut-on lire dans le communiqué.

AIO/CA/ANP-00143 Juillet 2019.

Tags:

[Protections des espèces menacées](#) [2]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [3]

---

**Source URL (modified on 20/07/2019 - 10:43):** <http://www.anp.ne/?q=article/le-niger-veut-reprimer-les-infractions-relatives-au-commerce-international-des-especes>

### Liens

[1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>

[2] <http://www.anp.ne/?q=tags/protections-des-especes-menacees>

[3] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>